

## A Propos de la "Rafale"



L n'est pas nécessaire d'être catholique, il suffit d'être homme, pour approuver pleinement l'interdiction que Mgr l'Archevêque de Montréal a portée contre la représentation de pièces telles que "la Rafale", où, si l'habileté scénique est remarquable, le vice par contre s'étale avec une audacieuse impudeur. Quelque dilettante pourra peut-être objecter qu'avec de pareilles prohibitions, nous risquons d'en être réduits à des farces ou pantalonnades américaines, qui relèvent bien plus de l'art de Barnum que de celui de Corneille et Racine. D'accord. Mais qu'en conclure, sinon que dans nos villes, relativement petites, nous avons beaucoup trop de théâtres permanents. Il est bien certain que dans une ville comme Montréal, on ne peut fournir trois ou quatre scènes de chefs-d'oeuvre dramatiques pendant les 300 jours de l'année, pas même pendant 200 ou 150 jours. Ouvrir une salle de représentation pour faire de l'argent, c'est se condamner fatalement à corrompre les moeurs ou le goût d'une ville. Oh! c'est une triste profession que celle de directeur de théâtre, ayons le courage de le dire. Qu'on ne vienne pas prétendre que le théâtre peut être moral, qu'une belle pièce peut, mieux qu'un discours, faire passer dans l'âme des spectateurs le frisson de l'enthousiasme pour quelque grande cause au contact de personnages nobles et héroïques. Oui, cela est possible. Mais de telles pièces, il n'en paraît pas tous les matins, il n'en paraît pas même tous les printemps; d'ailleurs le public, capable de les apprécier, sera toujours assez clairsemé. En définitive, si un théâtre ne compte que sur de semblables